

Des lambeaux de basses terrasses mosanes à Bressoux

Etienne Juvigné, ULiège, Géomorphologie et Géologie du Quaternaire

Résumé. À Bressoux, sur l'interfluve entre le vallon de Trou Louette et la vallée de la Meuse, il existe deux lambeaux de basses terrasses mosanes dont les bases respectives dominant de 20 et 32 m la plaine d'inondation (altitude : $60 \pm 0,5$ m). La présence d'un autre lambeau reconnu antérieurement 10 m plus haut que cette dernière n'est pas vérifiable. Une trace de très basse terrasse pourrait exister au pied du versant droit de la vallée de la Meuse.

Mots-clefs : Belgique, Bressoux, Meuse, terrasse, Quaternaire

Abréviations : dans le texte qui suit : ltf= lambeau de terrasse fluviale ; lxtf= lambeaux de... ; P.A.= plaine alluviale ; P.I.= plaine d'inondation ; T.= terrasse ; (b00 ; s00)= altitude du cailloutis, base [b00] et sommet [s00.] ; SgB= archive du Service géologique de Belgique.

1. Introduction

Il s'agit ici de l'interfluve dit du Bouhay à Bressoux ; il est compris entre le vallon de Trou Louette et la vallée de la Meuse. L'altitude du vaste replat est comprise entre 85 et 95 m. Un ltf exigü devait exister à la pointe du promontoire, mais une église et ses annexes qui y ont été érigées ne permettent aucune vérification.

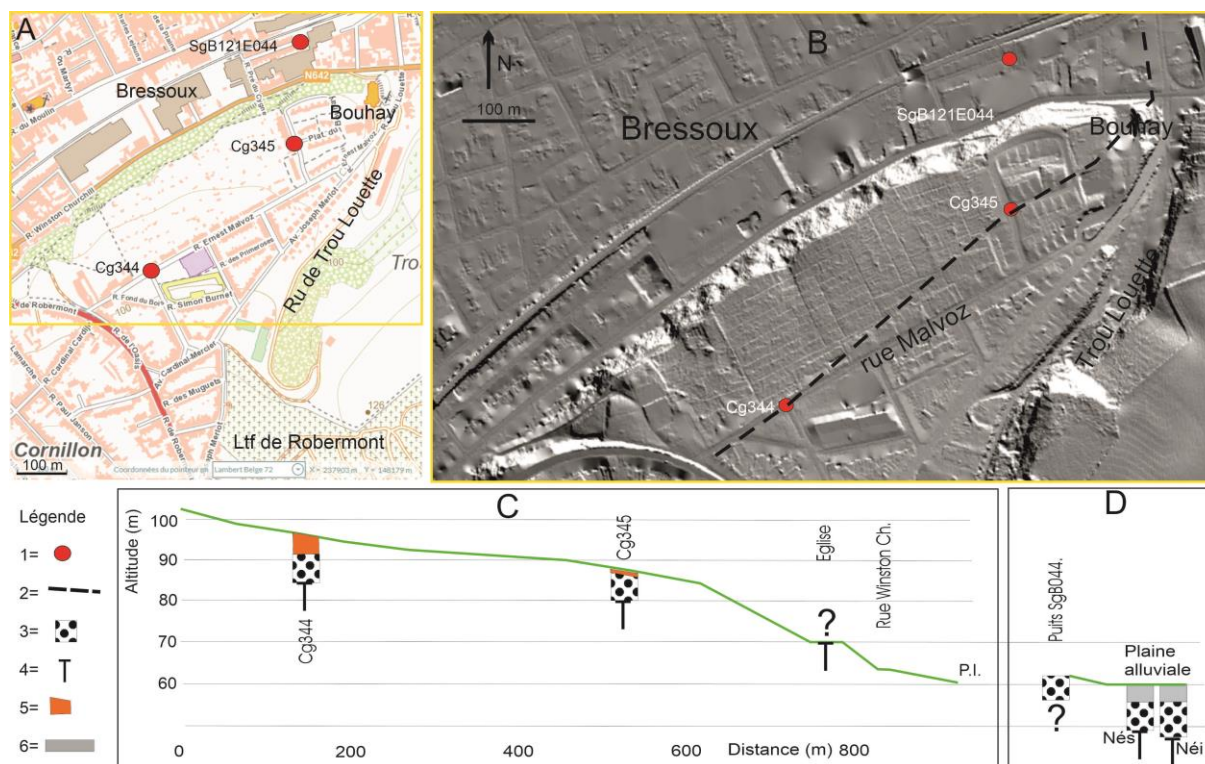


Figure 1. L'interfluve entre le vallon du Trou-Louette et la vallée de la Meuse à Bressoux. (A) Carte pour aider à la localisation. (B) La morphologie du replat (MNT2013-2104 ; WalOnMap). (C) Coupe montrant la position altimétrique des cailloutis mosans et leur dénivelée par rapport à la P.I. (D) Relation altimétrique entre le cailloutis du puits SgB121E044 et la plaine alluviale. Légende : 1= position de forages carottés (Cg= Calembert *et al.*, 1965) et d'un puits (SgB121E044) ; 2= position de la coupe de la figure C ; 3= cailloutis mosans ; 4= contact cailloutis/socle ; 5= loess ; 6= dépôts de crues de la plaine alluviale.

2. Données de la littérature et des archives

Briquet (1907) rapporte deux niveaux de terrasses sur l'interfluve. Il s'agit de : (1) un ltf représenté par « une ballastière au bord de la vallée de la Meuse à Bressoux... base à 78 m » ; (2) un ltf représenté par une ballastière « au bord de la vallée de la Meuse... base à 70 m ».

Renier (1921 ; SgB121E044) décrit un puits entre le versant droit de la vallée de la Meuse et la plaine d'inondation. L'auteur écrit : « Sur les 5m50 , à partir du sol (profondeur connue à ce jour) graviers de cailloux de roches ardennaises diverses atteignant 25-30 cm de diamètre, avec couche d'argile intercalée, épaisse d'environ 0m40. »

Macar (1938, 1957) ne retient aucun ltf de cet interfluve dans ses deux modèles de terrasses de la Meuse à l'aval de Liège.

Calembert *et al.* (1975) décrivent deux forages carottés sur le replat de Bouhay : (1) Cg344 : orifice 96,3 m ; remblais, de 96,3 à 96 m ; limon, de 96 à 92,1 m ; gravier mosan de 92,1 à 84,6 ; bed rock houiller ; (2) Cg345 : orifice 87,9 m ; remblais, de 87,9 à 87,8 m ; limon, de 87,7 à 87 m ; gravier mosan de 87 à 80,5 ; bed rock houiller.

Juvigné et Renard (1992) retiennent sous l'appellation T. de Trou Louette, le ltf rapporté par Briquet à 78 m, et ils lui attribuent les cailloutis des deux forages décrits par Calembert *et al.* (1975). De plus, ils introduisent dans leur modèle un replat situé à 90 m d'altitude entre ce ltf et celui de Robermont (b118 ; s124 ; T. dite principale). Aucun cailloutis n'ayant été reconnu ultérieurement sur ce replat, ce ltf dit de Cornillon devient obsolète.

3. Commentaires

A propos de l'interfluve de Bouhay. La forte épaisseur de gravier (sans intercalation de limon) dans les deux forages (7,5 et 6,6 m) atteste la présence de dépôts mosans en position primaire, car la morphologie se prête mal à une telle accumulation de matériaux qui seraient issus du vaste lbt de la terrasse dite *principale* situé en contre-haut à Robermont*. La dénivelée entre les bases (4,2 m) et entre les sommets (5,1 m) des cailloutis est en faveur de l'existence de deux lxtf en gradins. Cette hypothèse est soutenue par la reconnaissance récente rigoureusement argumentée de 3 niveaux de très hautes terrasses mosanes à Bois-de-Breux sur un interfluve de morphologie identique (Juvigné et Van Campenhout, 2020). *A contrario*, pour intégrer les deux cailloutis dans un même ltf, il faudrait admettre que celui du forage supérieur (Cg344) soit en position marginale, et de ce fait, sa base serait plus élevée. Quant à la dénivelée entre les sommets, elle impliquerait que la décapitation du cailloutis ait été plus importante en Cg345. Enfin, dans le cas d'un seul ltf, la base serait à 80 m et le sommet à 92 m, si bien que l'épaisseur hors tout du cailloutis (12 m) atteindrait ainsi une valeur exceptionnelle. Les deux lxtf reçoivent respectivement les labels : Bre-Bou1[b85 ; s92] et Bre-Bou2[b82 ; s97].

(*) Calembert et al. (1975) décrivent trois forages exécutés sur le lbt de La Chartreuse-Robermont : Cg153 ; Cg373 ; Cg375. Le toit du gravier est à 123,5, 124,4 et 124,6, m (moyenne : 124,1 m), et le contact 'gravier/socle' à 118 et 119,7 (moyenne : 118,8 m) ; (N.B. base non atteinte en Cg173). L'épaisseur hors tout du gravier est de 6,6 m (124,6-118).

Le ltf rapporté par Briquet (base à 70 m) ne peut être qu'à l'endroit de l'église du Bouhay qui a été construite sur une surface plane dont l'altitude est de 70,9 m (il pourrait s'agir du plancher d'une des ballastières abandonnées). La morphologie laisse penser qu'un tel ltf ne pouvait être que très exigu et il pourrait même appartenir au ruisseau de Trou Louette qui remaniait nécessairement le cailloutis mosan. Aucune vérification n'est possible dans ce site sans moyens industriels.

A propos du puits en bordure de la plaine alluviale. A l'endroit du puits décrit par Renier (*cf. supra*), l'altitude est de 62 m. Le gravier grossier est présent dès la surface jusqu'au moins 5,5 m de profondeur soit 56,5 m. Le long d'une coupe transversale dans la P.A. à Bressoux : (1) l'altitude de la P.I. est en moyenne de 60 m (carte IGM de 1904) ; (2) le sommet du gravier est à ~58 m ; (3) concernant la base, le *Niveau d'érosion supérieur* est en moyenne à 49,3 m et le *Niveau d'érosion inférieur* à 47,8 m (Calembert et al., 1968). Le sommet du gravier du puits domine celui de la P.A. de ~1,5 m. Il pourrait donc s'agir d'un ltf, mais celui-ci devrait être exigü dans la mesure où la plaine d'inondation commence à moins de 200 m du pied du versant de l'interfluve. Il pourrait aussi s'agir d'un dépôt de versant constitué essentiellement de gravier descendu du replat du Bouhay, mais dans ce cas, des cailloux anguleux issus des roches des terrains houillers auraient sans doute été rapportés.

4. Synthèse

A Bressoux, sur le flanc droit de la vallée, on peut individualiser deux lxtf sur l'interfluve de Bouhay, dans l'ordre stratigraphique : Bre-Bou1[b85 ; s92] (Bou= Bouhay) ; Bre-Bou2[b80 ; s87]. Les cailloutis rapportés à l'église du Bouhay et dans un puits au pied de l'interfluve ne peuvent être attribués avec certitude à des dépôts mosans en position primaire.

5. Bibliographie

Briquet A. (1907). La vallée de la Meuse en aval de Liège. *Bulletin de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrographie*, 11 : 347-364.

Calembert L., Pel J. & Lambrecht L. (1968). Constitution de la plaine alluviale de la Meuse en aval de Liège, à Herstal, Jupille, Wandre, Cheratte et Vivegnis. *Service géologique de Belgique, Professional Papers*, 12, 25 p., Bruxelles.

Calembert L., Fagnoul A., Monjoie A., Polo Chiapolini C., Schroeder C., Calot O. et Darimont A., (1975). *Carte géotechnique 42.2.7 Liège*. Institut géotechnique de l'Etat, Centre national de Recherches des Constructions civiles, 58 p. et annexes (7 planches).

Juvigné E. et Renard F. (1992). Les terrasses de la Meuse de Liège à Maastricht ». *Annales de la Société géologique de Belgique*, 115 (1992) 167-186.

Macar P. (1938). Compte rendu de l'excursion du 24 avril 1938, consacrée à l'étude des terrasses de la Meuse entre Liège et l'Ubagsberg (Limbourg hollandais). *Annales de la Société géologique de Belgique*, 61 : B187-217.

Macar P. (1957). Résultats d'ensemble d'études sur les terrasses fluviales et les formes du relief associées en Haute Belgique. *Annales de la Société géologique de Belgique*, 80 : B 395-412.